

Communiqué de Presse

Octobre 2019

CABLE *de* FRANCE relève le défi des villes intelligentes

Le label CABLE *de* FRANCE, créé par le SYCABEL, est une marque professionnelle collective qui permet d'identifier les câbles et matériels de raccordement fabriqués sur le sol français par des entreprises au savoir-faire très spécifique et à l'engagement sociétal et environnemental reconnu

Les câbles et matériels de raccordement sont souvent invisibles mais toujours essentiels, qu'il s'agisse d'énergie ou de communication. Dans les grands projets et les innovations majeures, comme c'est le cas pour les villes intelligentes, ils sont partout et ne doivent pas être choisis à la légère.

Vivre la ville autrement

De nombreuses villes françaises ont déjà pris le tournant des technologies connectées pour mettre à la disposition de leurs administrés de nouveaux services urbains grâce à des capteurs, des réseaux de connexion et des plateformes de communication. Les « smart cities » collectent et utilisent les données générées par leurs habitants et infrastructures pour améliorer la qualité de vie, optimiser les ressources et réduire l'empreinte écologique.

Des projets de rues connectées voient le jour ici et là. Les recherches préliminaires ont donné d'excellents résultats et augurent un avenir prometteur pour le développement des villes intelligentes. Les possibilités sont infinies et leur succès repose sur un réseau de câbles fiables et de bonne qualité.

Ainsi, parmi les nouveaux services figurent la gestion intelligente de l'éclairage public qui est adaptée en fonction des horaires et de la fréquentation, contribuant à une plus grande sécurité et générant des économies. Une application dédiée permet également de répondre aux enjeux de la circulation et du stationnement en fluidifiant le trafic et en géolocalisant les places de parking disponibles.

Le mobilier urbain communicant, pour sa part, permet de donner des informations aux passants en temps réel. Le pilotage de l'arrosage, le traitement de la pollution atmosphérique, l'alerte en cas d'accident, l'optimisation et le contrôle à distance de la collecte des ordures ménagères ..., sont autant d'autres services envisageables.

CABLE *de* FRANCE, un label créateur de valeur

La clé de voute du développement de ces technologies réside dans la bonne transmission des informations, en s'appuyant sur des réseaux de connexion fiables et de très haute qualité. La gestion des services urbains s'opère en effet depuis les centres de données reliés par des câbles aux points de livraison desdits services (mobiliers urbains par exemple).

Bien plus qu'un câble, CABLE *de* FRANCE relève ce défi et contribue à la mise en place de services urbains novateurs et performants.

Le label **CABLE *de* FRANCE** signifie que les produits qui en sont porteurs offrent les atouts incontestables d'une fabrication française, dans le respect des critères identitaires suivants :

- 100 % de la conception, de l'assemblage et du conditionnement sont réalisés en France
- La fabrication est effectuée selon des valeurs éthiques et sociétales : santé et sécurité des personnes, respect de la dimension humaine, défense de l'emploi, formation
- Les produits sont respectueux des normes les plus exigeantes et fabriqués dans des unités de production certifiées ISO 9001
- La certification ISO 14001 des fabricants atteste de leur engagement en faveur d'un management environnemental
- L'investissement constant des fabricants en R&D favorise l'innovation au service des utilisateurs et assure le leadership technologique français
- Chaque produit bénéficie d'une assistance documentaire basée sur des fiches techniques, des fiches de sécurité et de données environnementales

Pour en savoir plus : www.cabledefrance.fr



Relations Presse
Catherine Barret-Bonnin

Tél : 06 10 85 87 32 - Courriel : mcbaret.bonnin@gmail.com